



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

# DÉLIBÉRATION N° 22-64

## Conseil d'Administration du 05/07/2022

### PLAN DE FORMATION 2022 POUR LES AGENTS DU SIÈGE

#### RESSOURCES

• Nombre de membres en exercice :	34
• Nombre de membres présents :	18
• Nombre de pouvoirs :	7
• Nombre de suffrages exprimés :	25
• Votes POUR :	25
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Madame la Présidente rappelle aux membres du Bureau qu'en vertu de l'article 7 de la loi n°84-594, le Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine est tenu d'établir un plan de formation déterminant le programme d'actions de formation prévues en application des 1°, 2°, 3° et 5° de l'article 1<sup>er</sup> de ladite loi. Ce plan doit faire l'objet d'une présentation en Conseil d'administration puis être transmis à la délégation compétente du Centre National de la Fonction publique territoriale.

Le plan de formation 2022 du CDG 35 est constitué suite aux entretiens professionnels 2021. Les demandes de formation des agents du siège ont fait l'objet d'une validation par leur Responsable de service au regard des objectifs professionnels fixés pour 2022.

Le Comité technique départemental a été saisi pour avis sur le plan de formation (instruction lors de la séance du 20 juin 2021).

Le budget prévisionnel consacré à la formation 2022 est de 82 462 € (dont 80 000 € correspondant à la prise en charges des frais pédagogiques) répartis comme suit :

- 3 096 € pour les formations obligatoires.
- 79 366 € pour les formations facultatives.

De plus, conformément à la délibération n°19-40 du 29 mai 2019 relative aux modalités de prise en charge du compte personnel de formation, 6000 € sont consacrés aux formations présentées par les agents du siège au titre du compte personnel de formation.

En 2022, les priorités suivantes ont été identifiées :

- Favoriser l'intégration des nouveaux recrutés.
- Accompagner les agents dans leurs nouveaux domaines de compétence.
- Maintenir et accroître le niveau d'expertise R.H. des agents du Centre de gestion par l'accès aux formations de perfectionnement nécessaires à l'exercice de leurs missions.
- Former les agents du service Ressources à l'utilisation d'un nouveau logiciel de temps.
- Maintenir et accroître le niveau d'expertise des informaticiens du Centre de Gestion.

**Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :**

**ADOPTENT**

- **le plan de formation 2022 du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale d'Ille-et-Vilaine.**

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20220711-6-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-07-2022

Publication le : 11-07-2022



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN